

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapports du commissaire aux comptes

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2011

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

JA NB JJ

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapports du commissaire aux comptes

Rapport N°1 :
Le rapport sur les comptes annuels

Rapport N°2 :
Le rapport spécial sur les conventions réglementées

Etats financiers :
Association Université Populaire Ventoux

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2011

*121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr*

JA NB JJ

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapport N°1

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2011

*121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr*

JA NB 88

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Total du bilan au 31 Décembre 2011 : 255 116.79 Euros
- Résultat de l'exercice : Bénéfice 4 955.83 Euros

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Sorgues 84700 - 121, avenue Jean-Jaurès - Tél. 04 90 83 05 62 - Fax 04 90 83 48 95
Roquemaure 30450 - Zone Artisanale La Defrayse - Tél. 04 66 90 56 56 - Fax 04 66 90 56 55
alain.morel@morelsinico.fr*

JA NB JJ

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les créances clients. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sorgues,
Le 17/02/2012

Alain MOREL
*Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la cour d'appel de Nîmes*

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la Cour
d'appel de Nîmes
121, AVENUE JEAN JAURES
84700 SORGUES
Tél. 04 90 83 05 62
SIRET 401 867 901 00018
APE 7477

Sorgues 84700 - 121, avenue Jean-Jaurès - Tél. 04 90 83 05 62 - Fax 04 90 83 48 95
Roquemaure 30150 - Zone Artisanale La Defrayse - Tél. 04 66 90 56 56 - Fax 04 66 90 56 55
alain.morel@morelsinico.fr

JA NB

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Rapport N°2

Le rapport spécial
sur les conventions réglementées

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2011

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

JA NB

Morel Alain

*Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour d'Appel
de Nîmes*

**RAPPORT SPECIAL SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à Sorgues,
Le 17 février 2012

Alain MOREL
*Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'appel de Nîmes*

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la Cour
d'appel de Nîmes
121, AVENUE JEAN JAURÈS
84700 SORGUES
TEL 04 90 83 05 62
SIRET 401 687 991 00018
APE 7417

Membre d'une Association agréée, le règlement par chèque est accepté.

Sorgues 84700 - 121, avenue Jean-Jaurès - Tél. 04 90 83 05 62 - Fax 04 90 83 48 95
Roquemaure 30150 - Zone Artisanale La Defrayssse - Tél. 04 66 90 56 56 - Fax 04 66 90 56 55
alain.morel@morelsinico.fr

JA NB

MOREL Alain
Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'Appel
de Nîmes

Etats financiers :

Association Université Populaire Ventoux

ASSOCIATION
UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
PLAN DE SAULE
84570 MORMOIRON

Exercice clos le 31 décembre 2011

121 avenue Jean Jaurès 84700 Sorgues Tél. : 04 90 83 05 62 – Fax : 04 90 83 48 95
Zone Artisanale La Defraysse 30150 Roquemaure Tél. : 04 66 90 56 56 – Fax : 04 66 90 56 55
Mail : alain.morel@morelsinico.fr

88

JA NB

1

BILAN — ACTIF
Du 01/01/2011 Au 31/12/2011

Désignation de l'entreprise		UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* ¹		12		
Adresse de l'entreprise		plan du saule		Durée de l'exercice précédent* ¹		12		
Numéro SIRET*		40311381400012		Code APE		8559A		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2011 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2010 Net 4			
ACTIF I IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (1)	AA						
	Frais d'établissement*	AB		AC				
	Frais de recherche et développement *	AD		AE				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 403,13	AS	11 553,05	850,08	367,18	
	Autres immobilisations corporelles	AT	34 488,48	AU	19 601,11	14 887,37	8 517,33	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	ACTIF II IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Autres participations	CU	106,75	CV		106,75	106,75
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	2 767,84	BI		2 767,84	2 767,84	
TOTAL (I)		BJ	49 766,20	BK	31 154,16	18 612,04	11 759,10	
ACTIF CIRCULAIRE STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	211 186,56	BY		211 186,56	187 987,40	
	Autres créances (3)	BZ	2 035,35	CA		2 035,35	7 894,32	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	ACTIF CIRCULAIRE CRÉANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 263,32	CE		1 263,32	1 237,49
Disponibilités		CF	22 019,52	CG		22 019,52	23 067,99	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
TOTAL (II)		CJ	236 504,75	CK	236 504,75	220 187,20	220 187,20	
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
	Ecart de conversion actif* (V)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	286 270,95		31 154,16	255 116,79	231 946,30
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances				

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

JA NB 88

②

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 01/01/2011 Au 31/12/2011

Désignation de l'entreprise		UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :162.809,14.....)	DA	162 809,14	155 310,16
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 955,83	6 387,91
	Subventions d'investissement	DJ	5 372,00	6 960,00
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	173 136,97	168 658,07
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 750,00	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 750,00	
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 047,98	7 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 226,72	13 902,49
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 955,12	42 385,74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	
TOTAL (IV)	EC	71 229,82	63 288,23	
Écarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	255 116,79	231 946,30	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Ces états ne peuvent être transmis sous cette forme à l'administration fiscale, ils ne sont pas agréés.

JA NB 88

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Du 01/01/2011 Au 31/12/2011

Désignation de l'entreprise : **UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX**

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3	4			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	67 801,24	FB	FC	67 801,24	72 352,91	
	Production vendue	biens	FD	3 213,50	FE	FF	3 213,50	10 323,70
		services*	FG	120 762,40	FH	FI	120 762,40	155 161,48
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	191 777,14	FK	FL	191 777,14	237 838,09	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	643 892,73	631 553,82	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	14 749,52		
	Autres produits (1) (11)				FQ	4,83		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	850 424,22	869 391,91
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	42 968,39	49 921,30	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	17 801,72	38 051,25	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	115 756,79	115 721,08	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	21 725,38	21 021,82	
	Salaires et traitements*				FY	497 894,92	495 205,91	
	Charges sociales (10)				FZ	135 532,76	135 861,58	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	14 066,61	1 529,81	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges				GE	3 776,90	4 049,72	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	849 523,47	861 362,47	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	900,75	8 029,44	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	27,96	177,95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	27,96	177,95	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	638,31	255,88	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	638,31	255,88	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-610,35	-77,93	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	290,40	7 951,51	

Désignation de l'entreprise UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX

		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 5 722,19	300,36
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 1 699,92	132,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 7 422,11	432,36
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE 2 756,68	1 995,96
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 2 756,68	1 995,96
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 4 665,43	-1 563,60
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 857 874,29	870 002,22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 852 918,46	863 614,31
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN 4 955,83	6 387,91
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 4 049,70	270,84
(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 2 450,79	1 899,60
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant <input type="checkbox"/> primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <input type="checkbox"/>	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
RENOIS	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
RENOIS	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

JA NB

ANNEXE DU BILAN**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Deuxième année d'exercice après la fusion de l'association Université Populaire Rurale et Les Jardiniers du Ventoux.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération

Selon la loi sur le volontariat associatif de 2006, nous mentionnons le montant global des trois plus hautes rémunérations : 74 154 € pour l'exercice 2011.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 800 € HT, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Le Président

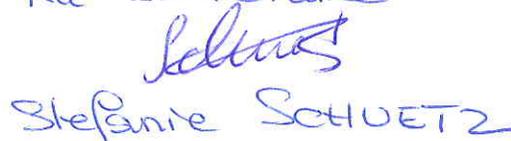
Le Trésorier

La Secrétaire

Nicolas Boeuf



Joseph Aptel


Stéphanie SCHUETZ